|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2017Genève, 15-25 mai 2017** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 4.1** | **Document C17/21-F** |
| **14 mars 2017** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| VENTE DES PUBLICATIONS DE L'UIT ET ACCÈS EN LIGNE GRATUIT À CES PUBLICATIONS |

|  |
| --- |
| RésuméPar sa Décision 12 (Rév. Busan, 2014), la Conférence de plénipotentiaires a chargé le Secrétaire général d'établir un rapport actualisé en permanence sur les ventes et les téléchargements gratuits des publications, des logiciels et des bases de données de l'UIT, en fournissant, en particulier, des informations sur le total des ventes et des téléchargements gratuits, par année, pour les cinq dernières années, et notamment une comparaison entre les ventes d'exemplaires papier et les téléchargements gratuits de documents électroniques, par année, ainsi que les ventes et les téléchargements gratuits par pays et par catégorie de membre, et de soumettre ce rapport au Conseil.Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre note** du rapport.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[Document C17/INF/4](https://www.itu.int/md/S17-CL-INF-0004/fr)[Résolution 66 (Rév. Guadalajara, 2010)](http://www.itu.int/council/Basic-Texts/ResDecRec-PP10-e.doc#res66) de la Conférence de plénipotentiaires[Décision 12 (Rév. Busan, 2014)](http://www.itu.int/pub/S-CONF-ACTF-2014) de la Conférence de plénipotentiairesDécisions [571](http://www.itu.int/md/S12-CL-C-0103/en) et [574](http://www.itu.int/md/S13-CL-C-0093/en) du Conseil |

# 1 Vue d'ensemble

## 1.1 Ventes au 31 décembre 2016

Les recettes des ventes de publications en 2016 se sont établies à 19,00 millions CHF, en hausse de CHF 0,5 million par rapport au budget, et devraient respecter le budget biennal 2016-2017 (CHF 37,0 millions).

## 1.2 Accès en ligne gratuit

La politique d'accès en ligne gratuit vise à faire connaître les publications de l'UIT auprès d'un large public. Aux termes de la Décision 12 (Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires, des Décisions 574 et 571 (modifiées en 2013) et de la Décision 12 (Rév. Busan, 2014), tous les titres de huit grands groupes de publications sont désormais disponibles gratuitement en ligne:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° | Décision | Publications en ligne gratuites | Depuis le |
| 1 | 574 | Rapports finals des CMDT | 13/03/2014 |
| 2 | 571 (modifiée en 2013) | Règlement des télécommunications internationales (Melbourne) CAMTT-88 | 23/04/2013 |
| 3 | 571 (modifiée en 2013) | Règlement des radiocommunications | 23/11/2012 |
| 4 | 571 (modifiée en 2013) | Résolutions et Décisions du Conseil de l'UIT | 17/02/2015 |
| 5 | 571 (modifiée en 2013) | Manuels sur la gestion nationale du spectre des fréquences radioélectriques\* | 04/07/2013 |
| 6 | 12 (modifiée en 2014) | Règles de procédure | 01/07/2014 |
| 7 | 12 (modifiée en 2014) | Actes finals des Conférences mondiales et régionales des radiocommunications | 12/02/2015 |
| 8 | 12 (modifiée en 2014) | Publications relatives à la planification préalable des catastrophes | 19/02/2015 |

\* Elargi pour inclure tous les Manuels du BR à compter de janvier 2017

# 2 Résultats et tendances des ventes

Des chiffres détaillés sur les ventes de 2012 à 2016, avec les éléments demandés dans la Décision 12 (Rév. Busan, 2014), sont présentés dans les tableaux reproduits dans le document d'information [C17/INF/4](https://www.itu.int/md/S17-CL-INF-0004/en). Une analyse succincte en est donnée ci-après.

## 2.1 Activités de développement des ventes en 2016

Plusieurs activités de développement des ventes ont été menées à bien en 2016 pour accroître les recettes tirées des ventes:

a) Des contrats ont été conclus avec cinq nouveaux revendeurs en 2016, en vue d'élargir la diffusion et la disponibilité des publications de l'UIT auprès du principal réseau de revendeurs traditionnel.

b) Douze campagnes de marketing électronique ont été menées pour promouvoir diverses publications de l'UIT, avec envoi de messages à plus de 317 000 clients potentiels; 14 publications ont été annoncées sur les réseaux sociaux via Twitter (269 000 impressions, 1 013 clics) et Google (3 953 vues).

c) Deux accords de licence signés avec le Financial Times et Ernst & Young en 2015 ont été reconduits en 2016, garantissant ainsi la continuité des recettes.

d) Des contacts ont continué d’être entretenus avec plus de 400 inspecteurs maritimes au sujet de la liste interne, afin de les informer de la parution de nouvelles éditions des publications du service maritime de l'UIT. En outre, 460 Inspecteurs ont été identifiés en 2016 et seront contactés en 2017.

e) La base de données sur le marketing par courrier électronique de la Division des ventes et du marketing s’est enrichie et comptait en 2016 46 000 adresses. Cette augmentation s’explique essentiellement par le mécanisme d'inscription pour les téléchargements gratuits (lancé en option), qui a permis de recenser plus de 23 000 nouvelles adresses fin 2016.

## 2.2 Evolution des ventes selon le format de publication

a) Les publications de l'UIT sont proposées dans trois grands types de formats: sur papier, sur CD/DVD-Rom et en ligne.

b) Les recettes tirées des ventes en ligne/de la librairie électronique ("E‑bookshop") ont légèrement augmenté en 2016 pour s’établir à 0,19 million CHF, après avoir enregistré une baisse continue, tombant de 0,27 million en 2012 à 0,17 million CHF en 2015.

c) Avec l'introduction en 2010 des formats numériques (CD/DVD-Rom) pour plusieurs grandes publications, ces formats ont représenté en 2016 pas moins de 77% du total des ventes, tandis que la part des ventes en ligne /de la librairie électronique, notamment, s'établissent à 21% pour la première et 2% pour la seconde. De plus en plus de publications sont produites sur CD/DVD-Rom, ce qui est à la fois rentable et écologique, et permet de réduire les délais de production et d’améliorer la gestion de l'inventaire.

La Figure 1 ci-dessous représente l’évolution des ventes ces cinq dernières années pour trois formats principaux. Cet accroissement des ventes au format papier en 2016 est directement imputable à la préférence accordée à la présentation du RR 2016 dans le coffret de quatre volumes.

Figure 1

Papier

\* Y compris souvenirs, redevances, insertions dans les Nouvelles de l'UIT et autres recettes.

d) Suite à une demande du Conseil à sa session de 2016, qui souhaitait que soient clarifiés les critères permettant de déterminer si une publication serait téléchargée gratuitement ou serait payante, le Conseil a demandé au secrétariat de soumettre un rapport au GTC-FHR, ce qui a été fait en janvier 2017.

## 2.3 Evolution des ventes selon la langue

Les publications multilingues en six langues (M6) sont les plus largement diffusées (70%), et comprennent pour l'essentiel les publications du service maritime dont l'emport est obligatoire, suivies des publications unilingues en anglais (28%) et des publications trilingues (M3) en anglais, français et espagnol (1%). Toutes les autres versions unilingues des publications, à savoir en français, arabe, russe, chinois et espagnol, représentent moins de 1% du total des ventes.

## 2.4 Vente des publications de l'UIT par membres/non-membres et par pays

a) Les ventes aux membres de publications sur papier/CD-Rom se situent généralement aux alentours de 5% à 6% du total des ventes. Pour plus d'informations, se reporter au Document [C17/INF/4](https://www.itu.int/md/S17-CL-INF-0004/en).

b) Comme le montre la Figure 2, les ventes aux membres de publications en ligne, qui représentent généralement entre 45% et 50% des ventes en ligne, ont diminué pour passer à. 36%, principalement en raison de l’achat à un prix réduit par un Membre de Secteur

Figure 2

Légende:

Membres

Non-Membres

Papier/CD

En ligne

c) Les chiffres des ventes par pays sont disponibles à l'adresse: <http://www.itu.int/en/council/Documents/2017/country-sales-2016.docx>.

# 3 Téléchargement gratuit de l'édition de 2012 du Règlement des radiocommunications

A sa session de 2012, le Conseil a chargé le Secrétaire général de présenter au Conseil/à la PP‑14 un rapport sur l'incidence du téléchargement gratuit du Règlement des radiocommunications sur les recettes et les coûts et les moyens de compenser les incidences financières. Le tableau ci‑dessous présente les résultats finals des ventes de l'édition 2012 du Règlement des radiocommunications, publication de référence, par rapport aux ventes de l'édition 2008, selon les données disponibles au 31 décembre 2016:

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Edition | Période de vente | Quantité totale vendue | Revendeurs | Particuliers | Nombre de téléchargements gratuits |
| 2012 | 49 mois | 14 775 | 13 695 | 1 080 | +23 000 |
| 2008 | 49 mois | 15 191 | 11 475 | 3 716 | Non proposé |
| Ecart | – | (416) | 2 220 | (2 636) |  |

Suite à la mise en place de l’accès en ligne gratuit au Règlement des radiocommunications, le total des ventes a légèrement diminué (3%,) par rapport aux ventes de l'édition 2008, ce qui représente une réduction des recettes tirées des ventes de CHF 132 000. Les ventes de l'édition 2012 (DVD ou coffret de volumes papier) à des revendeurs ont augmenté (2 220 exemplaires de plus)par rapport à l'édition 2008. Les ventes à des non-revendeurs (particuliers compris) ont cependant accusé une baisse (de plus de 2 600 exemplaires)

Depuis la mise en place de l’accès en ligne gratuit en 2012, plus de 23 000 téléchargements gratuits ont été effectués. Des renseignements sur les téléchargements gratuits par pays sont accessibles à l'adresse:

<http://www.itu.int/en/council/Documents/2017/rr-sales-2016.docx>.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_